

RCS : POITIERS Code greffe : 8602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00146 Numéro SIREN : 333 403 202 Nom ou dénomination : CHRISLIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/04/2019 sous le numéro de dépôt 1485

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SA CHRISLIS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>Lieu dit La Carte - RN 151 86800 SAINT JULIEN L'ARS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>3 3 3 4 0 3 2 0 2 0 0 0 1 8</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>31/10/2018</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
n° de dépôt <u>1485</u> 16 AVR. 2019 n° de gestion <u>95B</u> n° de facture <u>146</u> n° de chrono <u>146</u>		AA	AC
Capital souscrit non appelé		AB	AD
Frais d'établissement *		CX	CQ
Frais de développement *		AF	AG
Concessions, brevets et droits similaires		AH	AI
Fonds commercial (1)		AJ	AK
Autres immobilisations incorporelles		AL	AM
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AN	AO
Terrains		AP	AQ
Constructions		AR	AS
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AT	AU
Autres immobilisations corporelles		AV	AW
Immobilisations en cours		AX	AY
Avances et acomptes		CS	CT
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CU	CV
Autres participations		BB	BC
Créances rattachées à des participations		BD	BE
Autres titres immobilisés		BF	BG
Prêts		BH	BI
Autres immobilisations financières*		BJ	BK
TOTAL (II)		BL	BM
		BN	BO
		BP	BS
		BR	BT
		BV	BU
		BX	BW
		BZ	CA
		CB	CC
		CD	CE
		CF	CG
		CH	CI
		CJ	CK
		CW	
		CM	
		CN	
		CO	1A
		CP	CR
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété :		(3) Part à plus d'un an :	
Immobilisations :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA CHRISLIS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 46 500)			DA	46 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	4 650
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	3 363 280
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	82 881
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	3 497 311
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	143 614
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	143 614
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 389 190
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	1 483 673
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	53 538
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 672 114
	Dettes fiscales et sociales			DY	929 911
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	38 214
	Autres dettes			EA	24 155
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	308
	TOTAL (IV)			EC	8 591 108
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	12 232 033	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	6 468 603
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	411 573

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA CHRISLIS				Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	34 172 951	FB		FC	34 172 951	
	Production vendue { biens * services *	FD	4 020 459	FE		FF	4 020 459	
		FG	3 881 531	FH		FI	3 881 531	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	42 074 942	FK		FL	42 074 942	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	28 163	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	66 965	
	Autres produits (1) (11)					FQ	10 669	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	42 180 742
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	32 985 249	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	234 022	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	79 257	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(35 874)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 718 908	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	407 555	
	Salaires et traitements*					FY	3 085 807	
	Charges sociales (10)					FZ	1 027 008	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	737 578
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	6 459
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	52 352
	Autres charges (12)					GE	12 868	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	42 311 192
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(130 450)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	5 719	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	11 994	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	20	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	12 014	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	69 295	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	69 295	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(57 280)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(182 011)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SA CHRISLIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	31 313	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	95 723	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	127 037	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	5 481	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	13 179	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	91 262	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	109 923	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	17 114	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(247 779)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	42 325 514	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	42 242 632	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	82 881	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	17 385
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	2 970	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
Exercice N						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			5 481			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			13 179			
Provisions pour risques et charges			91 262			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				31 313		
Produits des cessions d'éléments d'actif				95 723		
Exercice N						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA CHRISLIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2018, dont le total est de 12 232 034 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 82 881 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2017 au 31/10/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements de Méthode:

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 01 à 03 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 12 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 06 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix d'achat deux fois nets (ristournes).

Les cotisations de la centrale d'achat sont réintégrées dans la valorisation du stock de marchandises.
Cette réintégration représente un montant de 39 535 Euros au 31/10/2018.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,5 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TH/TF 00-02

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Informations complémentaires :

Comptabilisation, présentation du CICE :

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013), pour la partie constatée pour la période du 01/01/2018 au 31/10/2018
- d'une diminution de l'impôt pour la partie acquise au titre de l'année 2017.

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- comptabilisation d'une charge, rajoutée aux charges de personnel pour 22 003 euros incluant l'extourne de janvier à octobre 2017 et la provision de janvier à octobre 2018,
- comptabilisation d'un produit, déduit de la charge d'impôt sur les sociétés pour 197 753 euros au titre de l'année 2017.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts en matière d'investissement.

Par ailleurs, il n'est pas destiné à financer une hausse des dividendes distribués, ni à augmenter les rémunérations des dirigeants.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	130 000			130 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	75 060			75 060
Immobilisations incorporelles	205 060			205 060
- Terrains	347 218	224 255		571 472
- Constructions sur sol propre	309 000			309 000
- Constructions sur sol d'autrui	396 722	325 000		721 722
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 006 683	43 521	3	3 050 202
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 955 647	76 160		2 031 807
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 430 294	134 852		2 565 146
- Matériel de transport	128 632	7 292	1 300	134 624
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	258 080			258 080
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	8 832 276	811 080	1 303	9 642 054
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	913 878	10 137	94 831	829 184
- Autres titres immobilisés	162 325	97 689	12 905	247 110
- Prêts et autres immobilisations financières	188 665	4 050		192 715
Immobilisations financières	1 264 869	111 876	107 736	1 269 009
ACTIF IMMOBILISE	10 302 205	922 956	109 039	11 116 123

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/10/2018
Éléments achetés	130 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	130 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	75 060			75 060
Immobilisations incorporelles	75 060			75 060
- Terrains	72 481	9 506		81 987
- Constructions sur sol propre	9 930	16 800		26 730
- Constructions sur sol d'autrui	285 982	39 550		325 532
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 061 511	274 005		1 335 516
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 214 195	190 493		1 404 689
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 602 164	174 465		1 776 629
- Matériel de transport	21 989	26 673	1 026	47 636
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	239 594	6 087		245 680
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 507 846	737 579	1 026	5 244 399
ACTIF IMMOBILISE	4 582 906	737 579	1 026	5 319 459

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 651 016 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	829 034		829 034
Prêts			
Autres	192 715		192 715
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	117 091	117 091	
Autres	1 354 541	1 354 541	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	157 634	157 634	
Total	2 651 016	1 629 267	1 021 750
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	10 137
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	7 801
Autres créances	592 330
Disponibilités	
Total	610 268

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 46 500,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 15,50 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		91 262			91 262
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		52 352			52 352
Total		143 614			143 614
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		52 352			
Financières					
Exceptionnelles		91 262			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 537 569 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	411 573	411 573		
- à plus de 1 an à l'origine	2 977 618	909 965	1 561 144	506 509
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 313			1 313
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 672 114	2 672 114		
Dettes fiscales et sociales	929 912	929 912		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	38 215	38 215		
Autres dettes (**)	1 506 517	1 506 517		
Produits constatés d'avance	309	309		
Total	8 537 569	6 468 604	1 561 144	507 822
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	601 313			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	865 755			
(**) Dont envers les associés	1 482 361			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 482 361 euros.

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 788
Emprunts et dettes financières divers	20 948
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	188 130
Dettes fiscales et sociales	735 141
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	234
Total	947 241

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Montant
Charges d'exploitation	157 634
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	157 634

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	309
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	309

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	3 991 617		3 991 617
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	28 842		28 842
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 526 260		2 526 260
Ventes de marchandises	34 172 952		34 172 952
Produits des activités annexes	1 355 272		1 355 272
TOTAL	42 074 943		42 074 943

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 14 543 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Honoraires commissaire aux comptes :

Dans le cadre de sa mission légale de certification, il a été comptabilisé pour l'exercice clos au 31/10/2017 : 6532.50€, et il a été estimé pour l'exercice clos au 31/10/2018 des honoraires pour un total de 6532.50€.

Honoraires co - commissaire aux comptes :

Dans le cadre de sa mission légale de certification, il a été comptabilisé pour l'exercice clos au 31/10/2017 : 6854.10€, et il a été estimé pour l'exercice clos au 31/10/2018 des honoraires pour un total de 6854.10€.

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 53 382 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	149 967
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	40 684
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	190 651
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	53 382
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2002, la société SA CHRISLIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LISPLAIS.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société :

SAS LISPLAIS

La Carte – RN 151

Jardres

86800 SAINT JULIEN L'ARS

N° SIRET : 44420169000017

La société CHRISLIS est fiscalement intégrée depuis le 01/01/2002. Les charges d'impôts sont supportées par chaque société intégrée.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 117 personnes dont 6 apprentis et 4 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	10	
Employés	102	
Total	117	

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Crédit Mutuel - nominal 1 364K euros - solde au 31/10/2018	341 000
BECM - nominal 1 500K euros - solde au 31/10/2018	375 000
Crédit Mutuel - nominal 250K euros - solde au 31/10/2018	78 372
BECM - nominal 250K euros - solde 31/10/2018	75 352
OSEO - nominal 250K euros - solde au 31/10/2018	78 253
EDEL - nominal 170K euros - solde au 31/10/2018	21 680
Crédit Agricole - nominal 250K euros - solde au 31/10/2018	90 494
Crédit Agricole - nominal 250K euros - solde au 31/10/2018	182 155
Crédit Agricole - nominal 500K euros - solde au 31/10/2018	364 311
Crédit Agricole - nominal 500K euros - solde au 31/10/2018	452 205
Crédit Agricole - nominal 500K euros - solde au 31/10/2018	343 965
Crédit Mutuel - nominal 600K euros - solde au 31/10/2018	572 043
Autres engagements donnés	2 974 830
Total	2 974 830
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Les Parrains prennent l'engagement de couvrir la perte d'exploitation éventuelle de la société CHRISLIS dans les proportions suivantes :

- ANGDIS	28%
- BERRY Distribution	18%
- FOCH Distribution	18%
- LIMOGES DIS	18%
- ROCADIS	18%

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 175 791 euros

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	46 500,00	46 500,00	46 500,00	46 500,00	46 500,00
Nombre d'actions ordinaires	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	36 803 656,00	38 129 599,00	38 247 741,70	40 657 040,76	42 074 942,61
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	900 787,00	1 402 235,00	941 298,00	1 626 860,42	673 174,36
Impôts sur les bénéfices	-33 942,00	-98 610,00	150 787,82	-2 058,00	-247 779,00
Participation des salariés	40 243,00	83 611,00	257 817,00	227 357,00	
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	202 169,00	250 253,00	651 876,58	671 392,89	82 881,47
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	311,58	500,28	263,50	467,19	306,98
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	67,39	83,42	217,29	223,80	27,63
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	121	108	108	113	117
Montant de la masse salariale	2 752 107,00	2 735 841,00	2 756 208,93	3 038 445,19	3 085 807,37
Montant des sommes versées en avantages sociaux	779 262,00	858 099,00	937 338,05	890 991,76	1 027 008,59

Tableau de Financement

Tableau de Financement 1ère partie (modèle PCG)

Emplois	31/10/2018	Ressources	31/10/2018
Dividendes distribués	300 000	Capacité d'autofinancement	838 409
Acquisitions d'immo. incorporelles	922 956	Cession d'immo. incorporelles	-
Acquisitions d'immo. Corporelles et en-cours	-	Cession d'immo. corporelles	-
Acquisitions d'immo. financières	-	Cession d'immo. Financières	95 724
		Réduction d'immo. financières	94 834
Octroi de prêts	-	Remboursement des prêts accordés	-
Réduction des capitaux propres	-	Augmentation des capitaux propres	-
Remboursement des dettes financières	865 755	Augmentation des dettes financières	600 000
Remboursement des dettes des associés	-	Augmentation des dettes des associés	257 199
Total	2 088 711	Total	1 886 166
Variation du FRNG (Ressource nette)		Variation du FRNG (Emploi net)	202 545

Tableau de Financement 2ème partie

	31/10/2018		
	Besoins (1)	Dégagements (2)	Solde (2-1)
Variations "Exploitation"			
Variation des actifs d'Exploitation			
Stocks et en-cours	-	198 148	
Créances clients	-	-	
Autres créances d'exploitation (a)	105 580	29 710	
Variation des dettes d'Exploitation			
Avances et acomptes reçus	28 733	-	
Fournisseurs	-	237 518	
Autres dettes d'exploitation (b)	-	2	
Totaux	134 314	465 378	
A. Variation nette "Exploitation" (c)			331 064
Variations "Hors Exploitation"			
Variation des autres débiteurs (a)	-	8 237	
Variation des autres créditeurs (b)	272 977	-	
Totaux	272 977	8 237	
B. Variation nette "Hors Exploitation" (c)			- 264 740
Variations "Trésorerie"			
Variation des VMP	-	-	
Variation des disponibilités	-	129 322	
Variation des concours bancaires courants	-	6 899	
Totaux	-	136 221	
C. Variation nette "Trésorerie" (c)			136 221
Variation du Fonds de Roulement Nette Global (A + B + C)			202 545



DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 03 AVRIL 2019

Portant sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2018

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2018 :

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le **bénéfice de l'exercice s'élevant à + 82.881,47 euros** de la manière suivante :

- En totalité au compte « Autres réserves », soit 82.881,47 euros

Après affectation, les capitaux propres s'élèvent au 31 octobre 2018 à la somme de **3.497.311,67 euros**.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les Actionnaires prennent acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

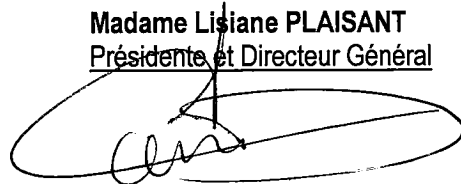
	<u>Année</u>	<u>Dividende brut :</u>	
Exercice social 2014/2015	2016	<i>néant</i>	Eligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques
Exercice social 2015/2016	2017	200.010 euros	Eligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques
Exercice social 2016/2017	2018	300.000 euros	Eligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 03 AVRIL 2019 :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée, à l'unanimité.

Certifiée conforme

Madame Lisiane PLAISANT
Présidente et Directeur Général



AUDICO
5 rue François Hennebique

17140 LAGORD

SARL CEGEF RECHARD ET ASSOCIES
25 rue Baugier

79000 NIORT

SA CHRISLIS
Route Nationale 151
La Carte
86800 JARDRES

Rapport des Commissaires aux Comptes
Sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 octobre 2018

- S O M M A I R E -

	Pages
<u>Rapport des Commissaires aux Comptes</u> <u>Sur les Comptes Annuels - Exercice clos le 31 octobre 2018</u>	1 - 5
<u>Comptes annuels</u>	
Bilan	6 - 7
Compte de résultat	8 - 9
Annexe	10 - 25
<u>Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes</u> <u>Sur les conventions réglementées</u> <u>Exercice clos le 31 octobre 2018</u>	26 - 29

SARL AUDICO
Commissaire aux Comptes
5 Rue François Hennebique
17140 LAGORD

SARL CEGEF RECHARD ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
25 Rue Baugier
79000 NIORT

SA CHRISLIS
Route Nationale 151
La Carte
86800 JARDRES

Rapport des Commissaires aux Comptes
Sur les Comptes Annuels
Exercice clos le 31 octobre 2018

À l'assemblée générale de la société CHRISLIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CHRISLIS relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie " Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels " du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} novembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Immobilisations corporelles**

Les actifs corporels immobilisés de votre société sont, en valeur nette, de 4 397 655 €, dont 811 080 € d'immobilisations acquises au cours de l'exercice. La note « Immobilisations corporelles et incorporelles » décrit les méthodes d'évaluation et les enregistrements comptables relatifs aux actifs immobilisés corporels.

Nos travaux ont consisté à s'assurer de la correcte imputation comptable des immobilisations et aussi de l'application des méthodes décrites dans l'annexe concernant la durée des amortissements.

- **Stocks**

Les stocks de votre société s'élèvent à 4 229 551 €. La note « Stocks » décrit les méthodes et les règles d'évaluation relatives aux stocks.

Nos travaux ont consisté à l'assistance à l'inventaire et à effectuer un rapprochement du stock avec l'inventaire physique réalisé le 31/10/2018 et aussi de tester la méthode de d'évaluation retenue pour la valorisation du stock.

- **Emprunts**

Les emprunts de votre société s'élèvent à 2 977 618 €. La note « Etat des dettes » détaille les échéances des emprunts à moins ou plus d'un an et à plus de 5 ans.

Nos travaux ont consisté à apprécier la cohérence des échéanciers avec les emprunts inscrits en comptabilité, à s'assurer de la correcte imputation des emprunts souscrits durant l'exercice et de l'exhaustivité des emprunts présentés dans les comptes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapports sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

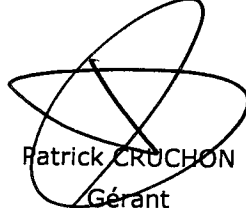
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

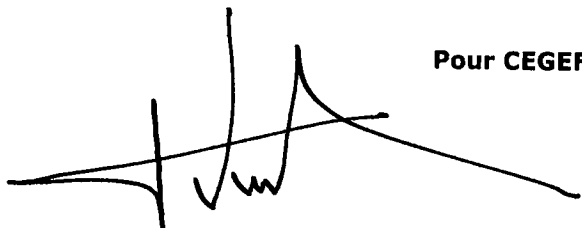
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lagord et Niort, le 19 mars 2019

Pour AUDICO



Patrick CRUCHON
Gérant
Commissaire aux Comptes



François VUILLIER

Commissaire aux comptes

Pour CEGEF RECHARD ET ASSOCIES



Christophe RECHARD
Mandataire social
Commissaire aux comptes

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/10/18	Net au 31/10/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	75 060	75 060		
Fonds commercial	130 000		130 000	130 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	571 472	81 987	489 485	274 737
Constructions	4 080 924	1 687 777	2 393 147	2 354 983
Installations techniques, matériel et outillage	2 031 807	1 404 689	627 119	741 452
Autres immobilisations corporelles	2 957 850	2 069 946	887 904	953 259
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	829 184		829 184	913 878
Autres titres immobilisés	247 110		247 110	162 325
Prêts				
Autres immobilisations financières	192 715		192 715	188 665
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 116 123	5 319 459	5 796 664	5 719 299
Stocks				
Matières premières et autres approv.	112 748		112 748	76 873
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 229 551		4 229 551	4 423 593
Créances				
Clients et comptes rattachés	117 091	17 201	99 890	118 460
Fournisseurs débiteurs	444 753		444 753	483 567
Personnel	1 486		1 486	4 405
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	49 406		49 406	54 723
Autres créances	858 897		858 897	708 124
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				8 000
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	481 006		481 006	610 327
Charges constatées d'avance	157 634		157 634	164 012
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 452 571	17 201	6 435 370	6 652 085
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	17 568 694	5 336 660	12 232 034	12 371 384



Bilan

	Net au 31/10/18	Net au 31/10/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	46 500	46 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 650	4 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 363 280	2 991 887
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	82 881	671 393
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 497 312	3 714 430
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	143 614	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	143 614	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	2 977 618	3 246 874
<i>Découverts et concours bancaires</i>	411 573	404 674
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3 389 191	3 651 548
Emprunts et dettes financières diverses	1 313	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 482 361	1 225 162
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	53 539	82 272
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 672 114	2 434 596
<i>Personnel</i>	409 150	601 986
<i>Organismes sociaux</i>	303 658	304 492
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	42 855	36 746
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	174 248	177 132
Dettes fiscales et sociales	929 912	1 120 356
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	38 215	117 910
Autres dettes	24 155	24 804
Produits constatés d'avance	309	307
TOTAL DETTES	8 591 108	8 656 954
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	12 232 034	12 371 384

Compte de résultat

	31/10/2018	31/10/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	34 172 952	32 566 705
Production vendue (biens)	4 020 459	4 063 839
Production vendue (services)	3 881 532	4 026 496
Chiffre d'affaires net	42 074 943	40 657 041
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	28 164	14 765
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	66 966	40 334
Autres produits	10 670	10 938
Total I	42 180 742	40 723 077
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	32 985 249	31 666 228
Variations de stock	234 023	-683 705
Achats de matières premières et autres approvisionnements	79 257	83 418
Variations de stock	-35 875	-531
Autres achats et charges externes (a)	3 718 908	3 607 026
Impôts, taxes et versements assimilés	407 556	402 181
Salaires et traitements	3 085 807	3 038 445
Charges sociales	1 027 009	890 992
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	737 579	692 133
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	6 459	50 273
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	52 352	
Autres charges	12 868	15 658
Total II	42 311 193	39 762 117
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-130 451	960 959
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	5 720	4 364
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	11 994	15 264
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	21	180
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	12 015	15 444
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	69 296	73 674
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	69 296	73 674
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-57 281	-58 230
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-182 012	907 093



Compte de résultat (suite)

	31/10/2018	31/10/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	31 314	4 889
Sur opérations en capital	95 724	63 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		625
Total produits exceptionnels (VII)	127 037	68 514
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	5 482	16 565
Sur opérations en capital	13 179	56 053
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	91 262	6 297
Total charges exceptionnelles (VIII)	109 923	78 915
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	17 114	-10 401
Participation des salariés aux résultats (IX)		227 357
Impôts sur les bénéfices (X)	-247 779	-2 058
Total des produits (I+III+V+VII)	42 325 514	40 811 399
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	42 242 633	40 140 006
BENEFICE OU PERTE	82 881	671 393
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA CHRISLIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2018, dont le total est de 12 232 034 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 82 881 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2017 au 31/10/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements de Méthode:

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 01 à 03 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 12 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 06 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix d'achat deux fois nets (ristournes).

Les cotisations de la centrale d'achat sont réintégrées dans la valorisation du stock de marchandises.

Cette réintégration représente un montant de 39 535 Euros au 31/10/2018.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.



Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,5 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TH/TF 00-02



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Informations complémentaires :

Comptabilisation, présentation du CICE :

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013), pour la partie constatée pour la période du 01/01/2018 au 31/10/2018
- d'une diminution de l'impôt pour la partie acquise au titre de l'année 2017.

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- comptabilisation d'une charge, rajoutée aux charges de personnel pour 22 003 euros incluant l'extourne de janvier à octobre 2017 et la provision de janvier à octobre 2018,
- comptabilisation d'un produit, déduit de la charge d'impôt sur les sociétés pour 197 753 euros au titre de l'année 2017.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts en matière d'investissement.

Par ailleurs, il n'est pas destiné à financer une hausse des dividendes distribués, ni à augmenter les rémunérations des dirigeants.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	130 000			130 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	75 060			75 060
Immobilisations incorporelles	205 060			205 060
- Terrains	347 218	224 255		571 472
- Constructions sur sol propre	309 000			309 000
- Constructions sur sol d'autrui	396 722	325 000		721 722
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 006 683	43 521	3	3 050 202
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 955 647	76 160		2 031 807
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 430 294	134 852		2 565 146
- Matériel de transport	128 632	7 292	1 300	134 624
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	258 080			258 080
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	8 832 276	811 080	1 303	9 642 054
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	913 878	10 137	94 831	829 184
- Autres titres immobilisés	162 325	97 689	12 905	247 110
- Prêts et autres immobilisations financières	188 665	4 050		192 715
Immobilisations financières	1 264 869	111 876	107 736	1 269 009
ACTIF IMMOBILISE	10 302 205	922 956	109 039	11 116 123

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/10/2018
Éléments achetés	130 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	130 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	75 060			75 060
Immobilisations incorporelles	75 060			75 060
- Terrains	72 481	9 506		81 987
- Constructions sur sol propre	9 930	16 800		26 730
- Constructions sur sol d'autrui	285 982	39 550		325 532
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 061 511	274 005		1 335 516
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 214 195	190 493		1 404 689
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 602 164	174 465		1 776 629
- Matériel de transport	21 989	26 673	1 026	47 636
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	239 594	6 087		245 680
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 507 846	737 579	1 026	5 244 399
ACTIF IMMOBILISE	4 582 906	737 579	1 026	5 319 459



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 651 016 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	829 034		829 034
Prêts			
Autres	192 715		192 715
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	117 091	117 091	
Autres	1 354 541	1 354 541	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	157 634	157 634	
Total	2 651 016	1 629 267	1 021 750
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	10 137
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	7 801
Autres créances	592 330
Disponibilités	
Total	610 268



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 46 500,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 15,50 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		91 262			91 262
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		52 352			52 352
Total		143 614			143 614
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		52 352			
Financières					
Exceptionnelles		91 262			



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 537 569 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	411 573	411 573		
- à plus de 1 an à l'origine	2 977 618	909 965	1 561 144	506 509
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 313			1 313
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 672 114	2 672 114		
Dettes fiscales et sociales	929 912	929 912		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	38 215	38 215		
Autres dettes (**)	1 506 517	1 506 517		
Produits constatés d'avance	309	309		
Total	8 537 569	6 468 604	1 561 144	507 822
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	601 313			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	865 755			
(**) Dont envers les associés	1 482 361			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 482 361 euros.

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 788
Emprunts et dettes financières divers	20 948
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	188 130
Dettes fiscales et sociales	735 141
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	234
Total	947 241



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	157 634
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	157 634

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	309
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	309



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	3 991 617		3 991 617
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	28 842		28 842
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 526 260		2 526 260
Ventes de marchandises	34 172 952		34 172 952
Produits des activités annexes	1 355 272		1 355 272
TOTAL	42 074 943		42 074 943

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 14 543 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Honoraires commissaire aux comptes :

Dans le cadre de sa mission légale de certification, il a été comptabilisé pour l'exercice clos au 31/10/2017 : 6532.50€, et il a été estimé pour l'exercice clos au 31/10/2018 des honoraires pour un total de 6532.50€.

Honoraires co - commissaire aux comptes :

Dans le cadre de sa mission légale de certification, il a été comptabilisé pour l'exercice clos au 31/10/2017 : 6854.10€, et il a été estimé pour l'exercice clos au 31/10/2018 des honoraires pour un total de 6854.10€.

Résultat et impôts sur les bénéfices



Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 53 382 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	149 967
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	40 684
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	190 651
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	53 382
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2002, la société SA CHRISLIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LISPLAIS.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société :

SAS LISPLAIS

La Carte – RN 151

Jardres

86800 SAINT JULIEN L'ARS

N° SIRET : 44420169000017

La société CHRISLIS est fiscalement intégrée depuis le 01/01/2002. Les charges d'impôts sont supportées par chaque société intégrée.



Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 117 personnes dont 6 apprentis et 4 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	10	
Employés	102	
Total	117	

Engagements financiers**Engagements donnés**

Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Crédit Mutuel - nominal 1 364K euros - solde au 31/10/2018	341 000
BECM - nominal 1 500K euros - solde au 31/10/2018	375 000
Crédit Mutuel - nominal 250K euros - solde au 31/10/2018	78 372
BECM - nominal 250K euros - solde 31/10/2018	75 352
OSEO - nominal 250K euros - solde au 31/10/2018	78 253
EDEL - nominal 170K euros - solde au 31/10/2018	21 680
Crédit Agricole - nominal 250K euros - solde au 31/10/2018	90 494
Crédit Agricole - nominal 250K euros - solde au 31/10/2018	182 155
Crédit Agricole - nominal 500K euros - solde au 31/10/2018	364 311
Crédit Agricole - nominal 500K euros - solde au 31/10/2018	452 205
Crédit Agricole - nominal 500K euros - solde au 31/10/2018	343 965
Crédit Mutuel - nominal 600K euros - solde au 31/10/2018	572 043
Autres engagements donnés	2 974 830
Total	2 974 830
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Les Parrains prennent l'engagement de couvrir la perte d'exploitation éventuelle de la société CHRISLIS dans les proportions suivantes :

- ANGDIS	28%
- BERRY Distribution	18%
- FOCH Distribution	18%
- LIMOGES DIS	18%
- ROCADIS	18%

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 175 791 euros



Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	46 500,00	46 500,00	46 500,00	46 500,00	46 500,00
Nombre d'actions ordinaires	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	36 803 656,00	38 129 599,00	38 247 741,70	40 657 040,76	42 074 942,61
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	900 787,00	1 402 235,00	941 298,00	1 626 860,42	673 174,36
Impôts sur les bénéfices	-33 942,00	-98 610,00	150 787,82	-2 058,00	-247 779,00
Participation des salariés	40 243,00	83 611,00	257 817,00	227 357,00	
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	202 169,00	250 253,00	651 876,58	671 392,89	82 881,47
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	311,58	500,28	263,50	467,19	306,98
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	67,39	83,42	217,29	223,80	27,63
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	121	108	108	113	117
Montant de la masse salariale	2 752 107,00	2 735 841,00	2 756 208,93	3 038 445,19	3 085 807,37
Montant des sommes versées en avantages sociaux	779 262,00	858 099,00	937 338,05	890 991,76	1 027 008,59



CHRISLIS
Société Anonyme à Conseil d'administration
Au capital de 46.500,00 euros
Siège social : Route Nationale 151 – 86800 JARDRES
333 403 202 – RCS POITIERS

POUVOIR

Je soussignée **Madame Lisiane PLAISANT**, demeurant au 14, Route d'Asnières, 86800 POUILLE

Agissant en qualité de Présidente et Directeur général de la **société CHRISLIS**, Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 46.500,00 euros, sus-désignée en-tête des présentes, dont le siège est situé, Route Nationale 151 à Jardres (86800) ;

Donne pouvoir par les présentes à **Maître Nicolas GOIMIER**, avocat associé de la SCP D'AVOCATS TEN FRANCE, située au 23, rue Victor Grignard, Pôle République, secteur 2, BP 1074, 86061 POITIERS Cedex 9, de pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce de **POITIERS** (86), tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du Commerce et des Sociétés concernant ladite Société,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à Jardres (Vienne)
Le 3 avril 2019

Madame Lisiane PLAISANT

Présidente et Directeur général

(Faire précéder la signature de la mention écrite « Bon pour pouvoir »)

Bon pour pouvoir.
